

# Comité de Vigilance et d'action pour le bien être Animal



## C.V.A. !



*pour la réforme des institutions publiques liées à l'animal et la création d'un statut juridique spécifique à l'animal*

Association BOURDON, Les Amis des Chats, Association Contre la Maltraitance, Association Française et Internationale de Protection Animale (A.F.I.P.A.), Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (A.S.P.A.S.), Association Nationale contre le Trafic des Animaux de Compagnie (A.N.T.A.C.), Collectif Libération Animal de Montpellier (C.L.A.M.), Club de Défense des Animaux du 12<sup>e</sup> (C.D.A. du 12<sup>e</sup>), Association CHEVAL (Centre d'Hébergement pour Equidés Vétérans Antenne Languedoc), Code Animal, Comité scientifique PRO ANIMA, Comité Radicalement Anti Corrida (C.R.A.C.), Convention Vie et Nature pour une écologie radicale (C.V.N.), Coordination et Information en Faveur des Animaux Martyrs (C.I.F.A.M.), École du Chat de Michel CAMBAZARD, Collectif Anti Corrida de Fréjus (C.A.C. 83), Fédération Agissons, Fédération de Liaisons Anti-Corrida (F.L.A.C.) et ses associations rattachées, Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (G.R.A.A.L.), Collectif d'Actions pour la Libération Animale (K.O.A.L.A.), Ligue Contre la Cruauté (L.C.C.), Ligue Française Contre la Vivisection (L.F.C.V.), Association LI.ZA-ASPA, Notre Dame de Toute Pitié, OLGA France, Rassemblement Anti Chasse (R.A.C.), association Respectons, Révêgez-vous, SOS Grand Bleu, Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.V.)

*Avec le soutien de l'Association Végétarienne de France (anc<sup>ent</sup> Alliance Végétarienne).*

14 Février 2008

## Élections municipales 2008 - Lettre ouverte aux candidats

Madame, Monsieur,

La Société Protectrice des Animaux (SPA) et le collectif Comité de Vigilance et d'action pour le bien-être Animal (CVA), se sont unis pour sensibiliser et interroger les candidats, à la veille des prochaines élections municipales, sur les actions concrètes en faveur des animaux qu'ils se proposent de mettre en œuvre.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir qu'un nombre sans cesse croissant des citoyens attachent de l'importance à la condition des animaux et à la protection dont ils doivent bénéficier. Ce point est souvent important ou primordial dans leur vote. La politique de la ville doit aujourd'hui faire une large place à l'animal.

Le Grenelle de l'Environnement a été l'occasion d'une prise de conscience générale sur les questions écologiques, environnementales et de biodiversité ; les futures Rencontres Animal et Société, nous l'espérons, joueront ce rôle concernant la protection des animaux. Mais le processus peut s'enclencher dès maintenant sans attendre, car les Maires ont un rôle essentiel à jouer dans la cohabitation heureuse et harmonieuse de l'homme et de l'animal.

Les Français sont en effet très soucieux du respect de la faune sauvage, de la biodiversité, des milieux naturels et du sort des animaux de ferme. Ils émettent de plus en plus de réserves face aux méthodes de l'agriculture industrielle, à l'exploitation des animaux de laboratoire, aux trafics d'animaux, à la gestion des crises écologiques et sanitaires (grippe aviaire...), à l'utilisation des animaux dans les spectacles et divertissements (cirques, corridas ...), à la confiscation des espaces naturels par certaines corporations (chasse ...) et estiment qu'il est temps de respecter la personne animale et les milieux naturels dans leur diversité.

Nous attirons votre attention sur le fait que, contrairement aux autres pays notamment européens, la France est toujours loin de défendre le bien-être animal et se contente le plus souvent de gérer les crises à posteriori, quand elle n'ignore pas purement et simplement la souffrance animale engendrée par ses activités économiques, industrielles, scientifiques où de divertissements.

Le trafic venant des pays de l'Est est estimé à 100 000 chiots ; en 2004 la France comptait environ 65 millions d'animaux domestiques, un peu plus de 51 % de foyers possédaient au moins un animal familial ; en 2005 on comptait près de 192 000 chiens et chats abandonnés et trouvés errants et 51 500 chiens et chats euthanasiés en fourrière ; 830 millions de poulets sont élevés en France chaque année - pour 80 % d'entre eux dans des élevages intensifs, plus de 30 millions d'oiseaux gavés pour le foie gras dont plus d'un million meurent au cours du gavage...

Les domaines d'interrogation, d'opposition et de révolte sont donc nombreux et méritent d'être intégrés au débat public, afin que des solutions et des alternatives puissent être trouvées dans la voie du respect du bien-être des animaux. Nous soulignons que la question de la protection des animaux est indissociable de la préservation des intérêts humains, depuis l'expérimentation jusqu'aux élevages industriels ; de même, la maltraitance animale est souvent le révélateur de violences et/ou négligences familiales et sociales. Protecteurs des animaux et services sociaux se retrouvent souvent sur le même terrain.

.../...

Dans ce contexte, négliger ce mouvement citoyen de prise en considération du respect du vivant et des êtres sensibles reviendrait à éluder un véritable débat de société et un réel enjeu électoral.

En conséquence, nous vous adressons, avec le Livre blanc élaboré par le CVA, un questionnaire et vous appelons solennellement, en tant que candidat / te à la fonction de maire, à vous mettre à l'écoute des citoyens.

Nous demandons également à vous rencontrer avant le 1<sup>er</sup> tour des élections, afin de pouvoir recueillir vos engagements.

La SPA et le CVA tiendront leurs adhérents et sympathisants informés de vos réponses ainsi que du résultat des entretiens.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération.



Valérie Sofroniades  
pour le CVA, coordination  
[info@cva21.org](mailto:info@cva21.org)



Caroline Lanty  
Présidente Nationale de la SPA  
[clanty@spa.asso.fr](mailto:clanty@spa.asso.fr)

P.J.- questionnaire

**Société Protectrice des Animaux**

Association Nationale reconnue d'utilité publique par Décret du 22 décembre 1860

39, Boulevard Berthier - 75847 Paris cedex 17

Téléphone 01 43 80 40 66

**Comité de Vigilance et d'action  
pour le bien être Animal**

Francaudie – 24380 Veyrines de Vergt

06 77 45 23 97/